ODEBARRAS
DÉBARRAS ET NETTOYAGE



Votre proche entre en EHPAD ou en résidence ?

Le guide pratique pour s'occuper de son logement, étape par étape.

Nous prenons soin du logement, vous prenez soin de votre proche.

LE GUIDE

Les étapes, dans l'ordre

Gardez cette liste à portée de main et cochez chaque étape terminée.

- [] **1. Choisir ensemble ce qui l'accompagne**

 Fauteuil, photos, petit meuble : demandez à l'établissement ce que la chambre peut accueillir, et décidez avec votre proche.

 Nous transportons et installons ses affaires dans sa chambre, selon le règlement de l'établissement.

- [] **2. Mettre à l'abri papiers et souvenirs**

 Pièces d'identité, actes notariés, contrats, relevés, bijoux et photos de famille, avant tout tri.

 Nous mettons de côté tout document trouvé.

- [] **3. Prévenir le propriétaire**

 Si votre proche est locataire, informez le propriétaire ou l'agence, et renseignez-vous sur la durée du préavis.

- [] **4. Résilier ou transférer les contrats**

 Électricité, gaz, eau, internet, téléphone et assurance habitation, à la date où le logement sera libéré.

LES ÉTAPES, SUITE

- [] **5. Faire suivre le courrier**

 Réexpédition auprès de La Poste, puis nouvelle adresse à transmettre à la caisse de retraite, à la banque et à la mutuelle.

- [] **6. Trier en famille**

 Ce que chacun souhaite garder, ce qui peut être donné, ce qui peut être vendu. Prenez le temps nécessaire.

 Nous trions avec vous, ou selon vos consignes.

- [] **7. Vider et nettoyer**

 Évacuation de l'ensemble, dons et recyclage, puis nettoyage complet.

 Nous nous occupons de tout, du sol au plafond.

- [] **8. Remettre le logement**

 État des lieux de sortie, mise en vente ou mise en location.

 Nous le rendons prêt, photos à l'appui.

Bon à savoir

Ne jetez rien avant que la famille ait mis de côté papiers et souvenirs : un document important se cache souvent dans un tiroir ou une boîte à chaussures.

VOS QUESTIONS

Nos réponses

Faut-il être présent ?

Non. Nous pouvons récupérer les clés et vous envoyer des photos à chaque étape.

Que deviennent les meubles et objets ?

Ce qui peut servir est donné ou valorisé. Le reste est trié et recyclé.

Et les objets de valeur ?

Récupérez-les avant le débarras, ou listez-les-nous : nous les mettons de côté.

Combien cela coûte-t-il ?

Cela dépend du volume, de l'accès et du nettoyage. Le devis est gratuit, le prix annoncé avant toute intervention.

Quand pouvez-vous intervenir ?

Nous calons l'intervention sur vos dates : départ, fin de préavis ou vente.

Et si la famille n'est pas d'accord ?

Tout ce qui est en discussion est mis de côté jusqu'à votre décision.

Votre proche est sous tutelle ?

Nous travaillons avec le tuteur ou le curateur : devis détaillé, puis récapitulatif écrit des objets conservés, donnés ou valorisés.

NOTRE DÉMARCHE

Une seconde vie plutôt qu'un simple débarras

Lorsque leur état le permet et avec votre accord, nous donnons meubles, vêtements, livres et objets à des associations ou à des personnes qui en ont besoin. Le reste est trié et recyclé.

> *« Savoir que les affaires de votre proche peuvent encore servir à d'autres, c'est aussi lui rendre hommage. »*

Nos engagements

- ✓ L'installation dans sa chambre des affaires qu'il a choisies
- ✓ Un interlocuteur unique, du premier appel à la remise des clés
- ✓ Un prix clair, annoncé avant toute intervention
- ✓ Aucune pression : vous décidez à votre rythme
- ✓ Une intervention discrète et respectueuse
- ✓ Assurance et professionnalisme garantis

Une question ?

Appelez-nous : nous prenons le temps de vous écouter.

07 81 76 15 25

contact@bodebarras.fr

bodebarras.fr/senior

Paris et Île-de-France

Demandez votre devis gratuit : scannez ce code avec votre téléphone.

Professionnels de l’accompagnement : recevez nos guides pour vos familles sur simple demande à contact@bodebarras.fr